



16 Boulevard Winston Churchill 21000 DIJON / 03.80.71.52.03 / secretariat@bourgognefranchecomtebasketball.org  
Site: [www.bourgognefranchecomtebasketball.org](http://www.bourgognefranchecomtebasketball.org) / [Facebook](#)

## Comité Directeur

Jeudi 12 décembre 2024  
Epagny (21)  
Procès-verbal N°9- 2024/2025

**Membres présents** : Sylvie AUBRY, Philippe BOSSARD, Thierry BERTHEAU, , Fabien CONNETABLE, Jacky COLLIN, Noël GAUDILLIERE, Pascal DOMINIAK, Gwennaëlle HENRIOT, Isabelle LANDRE, Catherine LARCHER, Didier MALISZEWSKI, Michel MARGUERY, Jean-Luc MARTIN, Sébastien MEUNIER, Matthieu PELZ-FERRY, Frédéric PETITJEAN, Gilles PRUDON, Clément RIBAUCCOURT, Benjamin SOUSSIA, Sylvie THOMAS, Didier TAFFINEAU, Adeline THERAROSZ, Gregory TURCHET,

**Membres excusés** : Emmanuelle BOURGEOIS, Noëlle GAUDIOT, Jérôme NOTO LA DIEGA, Pierre-Anthony QUINCY, Jacky VERNOUD.

**Invités présents** : Corinne POITOUT (Co-Présidente CD21), Nicolas FAURE, Loïc BEAUVOIR, Ugo TAVAN, Léonie, LAPIERRE, Eric PETIOT, Christophe PELLEGRINI, Noé MOMERENCY, Lysanna POUPEE, Matthieu DOSCH.

**Invité excusé** : Stéphane KROEMER (Président CD70/90), Bernard DEPIERRE.

M. Michel MARGUERY, Président de la Ligue, ouvre la réunion en remerciant les membres et invités présents pour ce Comité Directeur.

### 1- Présentation des salariés (M. MARGUERY / L. BEAUVOIR)

- ✓ En ce début de mandat, les élus ont souhaité que les salariés participent à une réunion du Comité Directeur afin que les uns et les autres puissent se voir et échanger afin d'apprendre à se connaître.

En complément du déplacement pour la réunion de ce soir, les salariés ont suivi la formation 1<sup>er</sup> secours (PSC1) ce même jour à la Ligue.



Frédérique DECHAUME  
Secrétaire Administrative  
Trésorerie - Comptabilité

*Excusée*



Léonie LAPIERRE  
Juridique / Communication



Loïc BEAUVOIR  
Directeur Territorial



Mariya RADOYCHEVA  
Conseiller Technique des Officiels

*Excusée*



Ugo TAVAN  
Agent de développement



Lou-Anne TRECASSE  
Apprentie Communication

*Excusée*



Christophe PELLEGRINI  
Conseiller Territorial



Eric PETIOT  
Conseiller Territorial



Alexis BEAUCHAMP  
Conseiller Territorial (CDD)

*Excusé*



Lysanna POUPEE  
Apprentie Technicienne



Matthieu DOSCH  
Apprenti Technicien



Noé MOMERENCY  
Apprenti Technicien

## 2- Présidence (M. MARGUERY)

M. MARGUERY a assisté au dernier Bureau Fédéral du 06/12/24 avant l'Assemblée Générale électorale du 14/12/24.

Lors de ce bureau, la FFBB a validé l'organisation d'une rencontre de l'équipe de France féminine contre l'Irlande, le samedi 6 février 2025 dans le cadre des qualifications à l'Euro 2025.

M. MARGUERY donne la parole à T. BERTHEAU qui est à l'initiative de cette organisation avec le CD71.

T. BERTHEAU, Président du CD71, indique qu'un travail important a été effectué pour obtenir ce match. Via le secrétariat du CD71, les clubs BFC ont reçu le bon de commande, un jour avant l'ouverture de la billetterie, pour pouvoir obtenir des billets (premier arrivé premier servi).

Concernant le lieu de la prochaine AG de la Ligue, au vu de l'historique, M. MARGUERY propose que l'AG du 28/06/25 se déroule dans le Jura (39).

***Les membres valident à l'unanimité l'organisation de l'AG 2025 dans le Jura.***

### 3- Secrétaire Général (G. PRUDON)

La Ligue sera fermée le vendredi 24 décembre après-midi et les 30 et 31 décembre 2024.

La FFBB a validé l'organisation de l'Open Plus 3x3 aura lieu 14 et 15 juin prochain à Dijon place de la république.

		2024/2025 au 11/12					
	2023/2024 au 11/12	M	F	TOTAL	différence	%	Licences (Avenir, Santé, OBE,...)
CD 21	4.388	3.060	1.484	4.544	156	3,56	0
CD 58	1.397	918	483	1.401	4	0,29	0
CD 71	4.988	3.339	1.914	5.253	265	5,31	612
CD 89	1.738	1.124	579	1.703	-35	-2,01	1254
CD 25	2.142	1.641	657	2.298	156	7,28	238
CD 39	1.803	1.162	660	1.822	19	1,05	0
CD 70/90	1.761	1.255	584	1.839	78	4,43	458
Ligue	18.217	12.499	6.361	18.860	643	3,53	2.562
FFBB	586.309	392.580	210.891	603.471	17.162	2,93	53.442

### 4- Missions temporaires

- *Elaboration Projet de Territoire PDT (F. PETITJEAN)*

Ce PDT doit être effectué par la Ligue et les Comité, avec des échanges communs, car ces projets sont imbriqués les uns les autres. A noter ce PDT est nécessaire pour toutes demandes de subvention.

F. PETITJEAN indique que le travail se poursuit pour compiler les données permettant de disposer d'un état des lieux pour mener le travail de construction du PDT.

La FFBB souhaite un retour pour le 6 janvier 2025. Un courrier sera envoyé à la FFBB pour obtenir un délai supplémentaire d'un mois. Une réunion de travail (Ligue et Comités) est programmée le samedi 25 janvier 9h à la Ligue.

- *Organisation et fiches missions (P. DOMINIAC)*

P. DOMINIAC, après échanges avec JL. MARTIN, a effectué un document compilant les données relatives aux missions, champs d'action, relations avec les autres commission... de la CRJT (commission présidée par JL. MARTIN).

Ce document servira de base, il sera envoyé aux autres responsables de commission pour le compléter et ensuite échanger avec P. DOMINAK afin de le finaliser.

## 5- Trésorerie (P. BOSSARD)

Au niveau de la trésorerie aucune anomalie particulière n'est détectée.

### - *Commissions Finances (D. TAFFINEAU)*

D. TAFFINEAU rappelle que la commission finances s'est réunie le 28/10/24. Lors de celle-ci la procédure des achats, l'échéancier des factures, la communication visuelle de la Ligue par l'achat de matériel, le challenge clubs avec des multicritères (féminisation, 3x3, VxE, citoyenneté...) ont été évoqués.

### Procédure des achats :

- Tous les achats jusqu'à 500 € TTC doivent être validés par le/la Président(e) de la Commission concernée avant achat,
- Tous les achats supérieurs à 500 € TTC doivent faire l'objet d'une demande (avec cahier des charges ou description précise des éléments à acheter, avec délai d'exécution de la commande) auprès du Président de la Commission des Achats (S. MEUNIER).

Obligation de faire réaliser au minimum 2 devis auprès de fournisseurs différents et dépôt de ces devis sur le Drive (Gmail) de la Ligue de BFC,

Le choix et la validation de la commande seront effectués par le Président des Achats (S. MEUNIER) ou le Directeur Territorial.

A la réception de la facture pour paiement, transmission de celle-ci au Président de la Commission des Achats (S. MEUNIER) et/ou Directeur Territorial qui vérifient celle-ci et organisent la mise en paiement de la facture.

***Les membres valident à l'unanimité la procédure.***

### - *Commission Achats (S. MEUNIER)*

S. MEUNIER indique qu'il serait intéressant de recenser les besoins et/ou demandes de chaque commission sur une année afin de pouvoir établir des devis pour des commandes plus conséquentes, ce qui permettrait de réduire les coûts.

## 6- Point des commissions

### - *Commission Compétitions (D. MALISZEWSKI)*

La commissions compétitions se réunit en visioconférence tous les mardis (sauf exception) afin de faire un point sur les rencontres du week-end. Les compétitions se déroulent bien, pas de problème particulier.

### - *Commission Régionale des Officiels (B. SOUSSIA)*

Au niveau des OTM : deux OTM régions ont été validés fin novembre.

Dans le cadre de l'organisation du TDE, potentiellement 8 autres OTM pourraient être validés.

Les stages de mi-saison se dérouleront, le 12 janvier pour les OTM et le 25 janvier pour les arbitres.

Au niveau de la péréquation, un point a été établi pour chaque catégorie. Pas de problème particulier à signaler.

T. BERTHEAU souhaite avoir des informations complémentaires sur les désignations réalisées dans le cadre d'une mesure disciplinaire.

B. SOUSSIA et L. LAPIERRE, rappellent le fonctionnement :

- Suite à un cumul de FT, la FFBB transmet un mail à la Ligue et au Comité concerné.

- La Ligue propose la désignation lors de deux matchs à la personne sanctionnée (en se référant au tableau présent dans le règlement disciplinaire fédéral art 2-A annexe 2) qui doit accepter ces désignations régionale ou départementale. Dans le cas contraire, la personne sanctionnée d'un match de suspension.

- *Commission Régionale Jeunes et Techniques (JL. MARTIN)*

Les techniciens de la Ligue seront présents au TDE du 3 au 5 janvier 2025 à Lons-le-Saunier.

Les finales du Challenge Benjamin(e) sont le 23 mars 2025. A ce jour, une candidature, celle du club de Saint Vit pour le secteur Franche-Comté. Pour le secteur Bourgogne, aucune candidature à ce jour. La date limite est fixée au 5 février 2025.

Un travail est en cours sur les conditions d'engagement des clubs porteurs U15 Elite. Le dossier sera disponible au moment des pré-candidatures.

Du 27 au 29 avril 2025, la Ligue accueille le TIS U14 à Mâcon, la préparation en amont sera faite par JL. MARTIN et N. FAURE. Il est rappelé que lors du tournoi un élu doit être présent les 3 jours. Si un élu est intéressé, il peut se rapprocher de JL. MARTIN qui lui indiquera les missions lors du tournoi.

Dans le cadre de l'organisation RH des pôles espoirs, il conviendra également de faire une réunion pour préparer la rentrée prochaine.

S. MEUNIER, Président du CD25, souhaite avoir des informations sur le questionnaire envoyé par la Ligue aux Comités. Il s'agit d'un envoi à l'attention des familles des sélectionné(e)s départementaux participant au TDE.

JL. MARTIN et E. PETIOT indiquent que ce questionnaire peut être un moyen complémentaire pour avoir des informations dans le cadre de la détection.

M. MARGUERY indique que l'intention est intéressante, mais qu'en amont une validation par les élus aurait été souhaitable.

- *Commission communication (C. RIBAU COURT)*

C. RIBAU COURT revient sur le développement de la communication effectuée en ce début de saison avec des publications sur les réseaux sociaux plus régulières et la mise en place d'une newsletter.

Un travail auprès de la presse va également être initié pour valoriser nos actions dans le but d'être relayées.

- *Commission Basket 3x3 / entreprise (M. MARGUERY)*

M. MARGUERY revient sur le tournoi 3x3 entreprise organisé le 22 /11/24 qui fut une grande réussite malgré la blessure de J. NOTO LA DIEGA au tendon d'Achille ne lui permettant pas d'être présent ce soir. N. GAUDILLIERE indique que cette première édition sera reconduite en 2025.

Le développement du 3x3 entreprise doit faire partie des priorités, un travail à mener par la commission.

- *Commission Médicale (J. COLLIN)*

Le Dr COLLIN rappelle que les documents à jour pour les surclassements sont disponibles sur le site de la Ligue.

Nous sommes toujours à la recherche de médecin agréé donc si des personnes en connaissent, ils peuvent contacter J. COLLIN.



Enfin, le médecin régional est le premier interlocuteur pour d'éventuelles questions. Il convient de transmettre vos questionnements à la Ligue et non s'adresser directement à la FFBB.

M. MARGUERY précise que ce fonctionnement concerne l'ensemble des domaines. En effet la FFBB, insiste sur l'obligation de passer par la Ligue pour tout renseignements afin de ne pas saturer les services.

- *Commission Basket féminin (G. TURCHET)*

La commission s'est réunie pour la première fois en visio le 14/11/24 pour échanger sur les actions passées, établir un état des lieux et discuter sur les actions pouvant être mise en place.

Composition de la commission : G. TURCHET, P. DOMINIAK, E. BOURGEOIS, V. LAURE, L. BELLEVILLE, S. VALTAT et C. CUENOT.

Une seconde réunion en visio est programmée le 19/12/24.

F. PETITJEAN intervient en indiquant qu'une action proposant sur une journée plusieurs rencontres féminines dans différentes catégories a été proposées aux clubs concernés mais malheureusement les retours ont été négatifs. De nouveaux échanges vont être effectués pour tenter de mettre en place cette journée.

- *Commission Formation Emploi (T. BERTHEAU)*

T. BERTHEAU indique que cette commission est une représentation de la commission fédérale dont il est également élu. P. DOMINIAK accompagnera T. BERTHEAU dans cette commission régionale.

Les services civiques, les job dating et un suivi de l'employabilité sur la région sont effectués par cette commission en lien avec la FFBB.

- *IRFBB (M. PELZ-FERRY)*

Les formations de cadres (brevets fédéraux délégués aux comités et DETB) suivi leur cours sous le contrôle du DTR.

Des échanges lors d'une visio avec la FFBB ont été effectués pour faire un point sur l'IRFBB et les actions possibles.

Il convient d'établir les actions de développement pour aider/former les différentes familles du basket et les axes de collaborations avec les structures présentes en BFC.

Le développement de l'IRFBB est un travail important qui prendra du temps.

- *Commission société et mixité / Vivre Ensemble (A. THERAROSZ)*

La commission s'est réunie pour la première fois le 03/12/24 pour travailler et discuter sur les actions pouvant être mise en place avec notamment l'utilisation des outils fédéraux et des expériences des Comités.

Composition de la commission : A. THERAROSZ, D. TAFFINEAU, L. RENARD, C. POITOUT, S. MEUNIER et F. PETITJEAN.

Des projets et actions vont être mis en place par la commission mais dans un premier temps, un courrier sera envoyé à l'ensemble des clubs pour les informer de la démarche de la commission.

- *Commission évènementiel (F. PETITJEAN)*

Cette commission est mise en place pour accompagner les divers évènements de la Ligue.

M. MARGUERY indique que F. PETITJEAN sera solliciter lors de la structuration des évènements.

- *Commission relation avec les clubs (S. AUBRY)*

S. AUBRY indique que cette commission aura pour objectif :

- permettre aux clubs d'avoir un interlocuteur direct au niveau de la Ligue
- communiquer des informations pratiques et conjoncturelles

Composition de la commission : S. AUBRY, C. LARCHER, E. BOURGEOIS, D. TAFFINEAU et M. BRENNER.

- Commission de discipline (I. LANDRE)

I.LANDRE effectue un point sur les dossiers de discipline à ce jour : 233 fautes techniques (au 4/12), 9 Cumuls de faute T dont 6 ont déjà choisi d'arbitrer ou ont déjà arbitré.

La commission a traité 6 dossiers.

## 7- Questions diverses

T. BERTHEAU, président CD71, après lecture des comptes rendus de la Ligue a deux questions :

- *Un transporteur a été sélectionné pour le terrain et panier remorque, quelles sont les conditions ?*

M. MARGUERY indique que le transporteur (3 euros/km) dispose de toutes les garanties (règlementaire et de sécurité pour le matériel) pour pouvoir effectuer la livraison du matériel.

Si une demande est faite par une structure disposant des moyens nécessaires, la Ligue après confirmation des moyens de transport par l'emprunteur, acceptera ou non le transport fait par un autre moyen que le transporteur attitré.

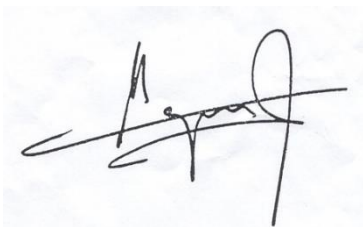
- *Pour quelle raison l'aide aux écoles d'arbitrage de la Ligue n'est plus mise en place ?*

M. MARGUERY et B. SOUSSIA indiquent que sur les années précédentes cette aide n'était pas clairement et officiellement établie. De plus, très peu de demandes ont été effectuées.

Toutefois, la Ligue reste à l'écoute d'éventuelles projets qui pourraient être soutenus.

**Prochaine réunion du Bureau mercredi 22 janvier 2025 à 18h30.**

Fin de la séance à 21h30



Le Président,  
Michel MARGUERY



Le Secrétaire Général,  
Gilles PRUDON